

Compte rendu réunion CGT RP Occitanie du 27 novembre 2020

Nous apprenons, en séance, que les heures écrêtées ne seront plus communiquées : il s'agit d'une décision nationale. Les managers doivent faire un rappel à ceux qui dépassent le temps de travail.

- **Service allocataire**

Alors que la surcharge de travail est réelle dans ce service, 2 salariés de Balma sont déjà partis et une autre cessera son activité dans les mois à venir. Ces effectifs compteront également une personne de moins à Montpellier.

Aujourd'hui, le bilan est :

- 11 salariés à Toulouse
- 2 salariées à Montpellier
- 9 salariés à Bordeaux + 3 arrivées du CRC métiers

En conséquence :

- Quel est l'avenir du site de Montpellier sachant qu'une des 2 salariées est en ATT à 50% ?
- Où en est le recrutement du CDD sur Balma ?

Visiblement ce sont 14 salariés dont 1 détachée à 100% pour ses mandats et non 11 qui travaillent dans ce service sur Balma et 2 CDD sont attendus début décembre.

Aucun remplacement systématique n'est prévu mais les salariées à Montpellier resteront sur leur site. Cependant, l'avenir du service Allocataire se situe à Balma.

Quant aux collègues de Bordeaux, les 3 arrivées du CRC métier ne sont pas encore actées et leur nombre non plus. L'étude est toujours en cours et Stéphane Richard a affirmé que les appétences de chacun des 10 salariés du CRC seront considérées avant les affectations dans d'autres services.

- **CRC métier entreprise Bordeaux**

3 personnes ayant intégré le service allocataire, quel est le devenir des 6 autres ?

3 ou 4 salariés intégreraient le service allocataire mais rien n'est encore finalisé. Les autres collègues se dirigeraient plutôt vers le service gestion entreprise.

Les décisions devraient être prises au cours du 1^{er} trimestre 2021 après information auprès des représentants de proximité de l'aquitaine.

- **Santé prévoyance**

La fermeture est maintenant prévue en décembre 2021.

- Les salariés vont-ils devoir intégrer le site de Balma Chapitre avant la date butoir ?
- Sur les 26 salariés, combien de personnes sont-elles concernées ? Combien d'employés et de managers ? Quelles sont les propositions de postes autres que celles de la liquidation ?
- Quelle est la pyramide des âges ? Les salariés partant prochainement à la retraite vont-ils recevoir une formation retraite ?

Rien n'est encore décidé, pas même cette date de décembre 2021. Aucune information n'a été donnée aux représentants de proximité, il faudra attendre un retour du CSE aux alentours du mois de juin 2021 pour en savoir un peu plus.

⇒ Certains représentants de proximité ne voulaient pas aborder le sujet arguant du fait qu'il avait déjà été traité en CSE. Si nous avons tenu à insister, c'est parce que nos collègues de Verdauja sont en attente d'information et s'inquiètent sur leur devenir.

- **Point COVID par site sur la région**

- Quel est le nombre d'arrêts maladie ?
- Quel est le nombre de télétravailleurs ?
- Quel est le nombre de salariés sur site ?
- Quel est le nombre de cas positifs éventuels ?

Il n'y a pas de cas positif connu à ce jour. Le nombre d'arrêts maladie ne précise pas ceux liés au COVID. Mais globalement, on constatera que les arrêts de travail ont quasiment triplé entre le 1^{er} trimestre et le 3^{ème}. Une réunion sur le sujet est prévue début de l'année 2021.

Tous les salariés travaillent à distance sauf quelques cas particuliers qui n'ont pas d'accès internet ou ceux dont le métiers ne le permet pas :

- 5 en retraite
- 9 en logistique dont 3 au service courrier
- 4 à Verdauja
- Quelques commerciaux sur la DR 34 qui viennent sur site une à deux fois par semaine

- **Entretiens individuels**

Comment les entretiens 2020 vont-ils se dérouler pour les salariés dont les entretiens 2019 n'ont pas été effectués ?

Les salariés n'ayant pas eu d'entretien en 2019, en bénéficieront en 2020 par leur manager, Mr Guerra ou Mr Marmod.

- **Nîmes**

Ce site, situé en périphérie de la ville, concerne 19 personnes empruntant toutes leur véhicule pour venir travailler.

1. Le parking n'a pas été dimensionné pour accueillir l'ensemble du personnel : certains collègues, obligés de se garer sur des emplacements inappropriés, se sont fait verbalisés !
2. Tous les salariés ne possèdent pas de bip pour l'ouverture du parking, leur nombre étant insuffisant.
3. Les places de parking insuffisantes permettent encore moins aux clients de se garer : certains rebroussement chemin !

Que comptez-vous faire pour pallier tous ces soucis ?

La réservation de places d'un parking en construction proche du site est-elle envisagée ?

Mr Duhayer souligne que le ratio d'usage a été respecté.

Mr Niccolini précise qu'un parking gratuit (celui du centre commercial des 7 Collines) est situé à 50 mètres, correspondant à 3 minutes à pied du site. Chacun peut s'y garer sans difficulté et les collaborateurs doivent l'expliquer à leur client lors de la prise de rendez-vous. Par ailleurs, il s'étonne de ces difficultés soulevées car personne ne lui a rien fait remonter de tel et n'a jamais aucune peine à se garer.

- **Pose des congés Béziers**

Une procédure avait été écrite par M.Marmod concernant la pose des congés en 2011 :

- En octobre, les congés doivent être posés jusqu'à la fin de l'année
- En janvier, les congés jusqu'au 31/05
- En février, les congés d'été ...
- « les responsables de service devront accepter ou refuser ces congés dans les 15 jours suivant la date limite de dépôt... »

Cette note est-elle toujours d'actualité ? Les congés de fin d'année ont été posés et la totalité n'est toujours pas validée.

La note est toujours en vigueur et les congés ont été validés la veille de notre réunion !

- **Télétravail**

Des collègues sont mal installés chez eux et des problèmes de dos commencent à apparaître : 2 jours de télétravail par semaine sont supportables avec un équipement inadapté, 5 jours deviennent rapidement insoutenables.

Nous demandons que des salariés puissent venir récupérer leur fauteuil de bureau le temps de ce nouveau confinement.

Il n'est pas possible de venir chercher du matériel sur site pour son domicile : il s'agit d'une décision nationale que la DIMEX applique.

Si les conditions de travail sont inadaptées à la maison, le salarié peut faire appel à la médecine du travail et chaque cas sera étudié. Il est également possible de faire une demande de retour sur site à l'aide d'un certificat médical obtenu par la médecine du travail.

DIMEX

- Perpignan : un local pour le CICAS est toujours en cours de recherche
 - Béziers : le maintien sur site existant est toujours à l'étude mais la Dimex recherche quel étage ou demi-étage serait à restituer pour optimiser l'exploitation des surfaces. L'échéance se situe à la fin de l'année 2021. Mais le site de BEZIERS sera calqué sur le nouveau schéma des agences « PARELLA » telle que NIMES PERPIGNAN avec plus de vitrines.
 - Verdauja : des étages sont à restituer dans une optique de rationalisation des surfaces mais l'objectif n'est pas de quitter le site. Des mouvements provisoires sont prévus pour effectuer des travaux.
 - Albi : recherche d'un site, autre que Valmy pour regrouper les équipes commerciales en 2021.
 - Chapitre : remplacement des menuiseries de la façade sud courant 2021.
-

Service Liquidation

Plus de 180 heures, en liquidation, ont été déclarées en incidents techniques : c'est l'outil PRC qui arrive largement en tête.

Stéphan Richard précise que la Direction est consciente des difficultés rencontrées et qu'il faut accepter de travailler en mode dégradé. Cependant, faire des Cassius régulièrement donnera de la visibilité aux problèmes pour mieux les dénoncer et les corriger. Une proposition est soumise pour que les managers déclarent quotidiennement, s'il y a lieu, les problèmes pour leur équipe.

